

DECLARATION DE L'ALLIANCE POUR LA DEMOCRATIE ET LE PROGRES (ADP) RELATIVE A LA SITUATION DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE



Le processus électoral en République Centrafricaine a été salué par la Communauté Internationale non pas parce que son déroulement a été incontestable, mais simplement à cause du calme qui l'a accompagné et suivi, fruit du comportement responsable, sage des acteurs politiques centrafricains, notamment les candidats tant aux élections à la Présidence de la République qu'à l'Assemblée nationale, soucieux de l'intérêt supérieur de la nation, qui est prioritairement la paix.

Le Président de la République élu ainsi que toutes les institutions nationales devraient être animés de ce même esprit pour la conduite du pays afin de tourner définitivement la page du sombre passé de la République Centrafricaine et de l'image épouvantable qui l'a toujours caractérisée à l'Etranger.

L'Alliance pour la Démocratie et le Progrès (ADP) note malheureusement avec surprise, déception, indignation et inquiétude, la conduite du pays pendant les quelques mois qui ont suivi l'installation des nouvelles institutions, sur les points suivants :

1) BONNE GOUVERNANCE

La corruption, l'absence de justice, de transparence, pour ne

citer que ces quelques fléaux, ont des effets autant ou plus destructeurs sur un pays que ceux d'une guerre proprement dite.

La Déclaration devant l'Assemblée Nationale du Représentant de l'Union Européenne ayant fait l'autopsie de l'Administration centrafricaine, a montré non seulement le désir de la Communauté internationale d'aider la République Centrafricaine pour son bonheur, mais également ses propres blocages qui dépendent seulement de la volonté de ses propres dirigeants.

Or, des réformes fondamentales pour briser ces différents obstacles tardent à venir et l'intérêt vital du pays se trouve suspendu comme un fruit dans un arbre, dont la cueillette nécessite juste un petit effort.

2) SECURITE DES PERSONNES ET DES BIENS.

Les Déclarations officielles ont toujours fait croire que la sécurité a été assurée à 80% dans le pays.

Ce thème a même été le cheval de bataille de l'actuel Chef de l'Etat au cours des campagnes pour l'élection à la Présidence de la République.

Or, les faits sont têtus. A force de les étouffer, de les déformer, on finit toujours par se mettre en mauvaise posture.

En effet, la vie quotidienne en Centrafrique est marquée par l'insécurité, aussi bien en milieu urbain que rural. Les récentes interpellations du Gouvernement par les Députés à l'Assemblée Nationale (toutes tendances politiques confondues) ont montré très clairement que la sécurité est à l'heure actuelle la plus grande préoccupation du pays car conditionnant toutes ses activités.

Au cours de ces interpellations, l'exaspération des Députés se lisait à travers des propos allant au-delà des réserves habituelles concernant les questions liées à la sécurité d'un pays.

Mais hélas, cela se comprend, car le Nord de la République Centrafricaine, véritable poumon économique du pays par sa production cotonnière et l'axe menant au port de Douala, notre seule voie d'accès à la mer, sont en ce moment entre les mains de bandes armées, obligeant la paisible population à un exil forcé.

3) DROITS DE L'HOMME

L'arrestation arbitraire de deux personnalités centrafricaines, notamment le Député Jean Michel Mandaba et le Président du Haut Conseil de la Communication M. Vermond Tchendo, tous deux protégés par une immunité, met au grand jour les nombreuses et incessantes violations des droits de l'homme en République Centrafricaine en dépit des garanties constitutionnelles et du serment du Chef de l'Etat.

C'est un mauvais signal à la Communauté internationale qui place les droits humains au centre de toute activité de

développement.

La République Centrafricaine, pays parmi les plus pauvres qui demande la remise de ses dettes ne peut pas continuer sur cette voie au risque de voir ses efforts réduits à néant. En effet, il est difficile de comprendre qu'un pays dont le processus électoral a été salué par la Communauté internationale, qui aurait du profiter de cette lancée pour améliorer davantage son image à l'Extérieur afin de bénéficier des retombées de ce jugement favorable, puisse curieusement se mettre à agiter un véritable épouvantail par de graves atteintes aux droits de l'homme.

4) OPERATION RECENSEMENT/PAIEMENT

Cette opération a tout d'abord révélé au grand jour toutes les carences, les insuffisances de l'Etat centrafricain en ce qui concerne son organisation et sa gestion. Même si des fonctionnaires ayant fraudé ont été dénichés, l'Etat demeure avant tout, par l'inefficacité, la complaisance, la corruption de son administration, le principal responsable de cette situation .

En effet, un Etat structuré, organisé, responsable, ayant une gestion rationnelle et suivie de son personnel n'aurait jamais traîné, certainement depuis plusieurs décennies, des insuffisances aussi graves et préjudiciables à l'intérêt de la Nation. Il est inimaginable de voir un seul agent de l'Etat détenir impunément pendant des années, deux ou trois bons de caisse au titre de son seul salaire du mois.

Le salaire des fonctionnaires et agents de l'Etat n'étant pas la seule source de dépenses de l'Etat, il convient de mettre également un accent particulier sur les autres sorties de fonds notamment dans le cadre de marchés publics.

En tout état de cause, la situation en cours devra amener à une réorganisation générale de la gestion du processus des dépenses de l'Etat dans son ensemble.

5) SITUATION SOCIALE

Le trait commun des Centrafricains à l'heure actuelle est la misère, la souffrance, la faim.

Ceci représente incontestablement une bombe à retardement dans un pays où le salaire est le plus important revenu qui conditionne tout ou fait fonctionner l'économie nationale. Conscients du fait que le non paiement du salaire ou le retard chronique de son versement a toujours été la principale cause de l'instabilité du pays, les Centrafricains de tous horizons ayant pris part au Dialogue National avaient mis un accent particulier sur cette question.

Tout en se préoccupant également de la paix dans le pays, indispensable pour sa reconstruction, des mécanismes de concertation pour prévenir toute incompréhension entre le Gouvernement et les syndicats ont été prévus par le Dialogue

National.

Si les revendications des fonctionnaires et agents de l'Etat sont fondés, il n'en demeure pas moins que les difficultés du trésor public sont connues. Or, c'est justement dans le cadre de ces mécanismes de concertation que les discussions, le dialogue auraient pu se faire en amont, dans le respect des intérêts de chaque partie en privilégiant prioritairement la paix dans le pays.

L'Alliance pour la Démocratie et le Progrès (ADP) note avec regret que ce garde fou n'a pas été mis en place par l'application de la Recommandation du Dialogue National, pourtant essentielle pour prévenir toute tension sociale, comme celle en cours qui est venue progressivement comme des nuages qui annoncent la pluie.

Il est plus facile de rompre la paix que de la reconstruire et ni les syndicats, ni le Gouvernement n'ont intérêt à durcir leurs positions. La République Centrafricaine a trop souffert et aspire à la paix pour se développer. Pour cela, les négociations doivent être privilégiées.

De la même manière que les syndicats doivent s'abstenir de toute action violente, de la même manière, le Gouvernement doit éviter des propos de nature à envenimer la situation ou l'usage de la force.

Tout en demandant aux deux parties de privilégier les négociations pour rechercher des solutions à la grève actuelle, et dans le souci de préserver une paix sociale durable, l'Alliance pour la Démocratie et le Progrès (ADP) propose les solutions suivantes :

- Mettre en place un mécanisme de concertation permanente entre l'Etat et les Syndicats ;
- Associer les syndicats, dans un souci de transparence, de partenariat, aux entrées et sorties de fonds du trésor public ;
- Assurer effectivement le paiement régulier, à terme échu des salaires grâce aux économies dégagées de l'opération « Recensement/Paiement des fonctionnaires et agents de l'Etat ;
- Impliquer les syndicats, la société civile d'une manière générale dans le processus de lutte contre la corruption en République Centrafricaine afin de la rendre plus efficace, plus lisible.

Fait à Bangui le 18 octobre 2005

Président du Bureau Ad hoc

OLIVIER GABIRAULT

Jeudi 20 Octobre 2005

<http://www.leconfident.net>